

John Goetelen acquitté :

« Je me sens justifié d'avoir fait front fermement et ouvertement »

*Psychose de société - Hystérie anti-hommes - Quand les juges d'instruction
deviennent des prédateurs - Le nirvana du viol - Les disciples de Kafka*

*Propos recueillis par Patrick Guillot, membre du
Comité de soutien.*

- John, tu as été acquitté le 1er février dernier par la Cour d'Assises de Genève. Pourtant l'accusation ne t'a pas fait de cadeau...

- Le Procureur général Claudio Mascotto avait formulé sept accusations: six de viol, une de tentative de viol. Sans d'ailleurs les dater, puisque finalement ce sont des relations régulières entretenues trois fois par semaines pendant dix-huit mois qui deviennent un seul viol! Imaginez que vous avez une compagne, et une relation normale avec elle: un jour elle déclare que chaque moment d'intimité était un viol. Vous ne pouvez quand-même pas faire signer une décharge avant chaque rapport pour vous protéger, vous n'imaginez même pas qu'une telle chose puisse arriver! Chaque accusation du Procureur était amenée par un long pensum dont les arguments tournaient autour de ma personnalité, du contexte de cette relation affective qui était en cause. En fait, faute d'éléments, il avait chargé sa barque à déborder d'éléments contextuels - faux par ailleurs. Par exemple, le premier jour du procès il a commencé son argumentation en me décrivant comme un gourou, donc forcément suspect et coupable a priori. A force de méandres dans les questions de personnalité, il arrivait insidieusement à conclure que j'avais abusé de cette ex-amie. Je rappelle ici qu'il s'agissait d'une relation de dix-huit mois, que nous n'habitions pas ensemble, et que c'est elle qui a mis fin à notre

histoire en partant pour un autre. Il a également soigneusement occulté nombre de faits et témoignages à décharge, pourtant déjà révélés à l'instruction, comme un litige financier entre elle et moi. Ce litige a été le point de départ puisque n'ayant pas pu aboutir aux Prud'hommes, mon ex a alors construit cette fausse accusation de viol - ce dont personne n'avait jamais entendu parler auparavant, même pas ses proches et confidentes.

**Dernière minute: pas de recours
contre l'acquittement, qui est confirmé
totalement et sans discussion!**

- Mais alors qu'est-ce qui a fait pencher la balance en ta faveur ?

- La décision de justice a recadré complètement l'affaire. **Les faits ont primé**, ainsi que les nombreux témoignages - plus de quarante - et cela a permis de clarifier et d'évacuer la confusion que le Procureur avait volontairement entretenue pour arriver à ses fins. Dans sa plaidoirie, il a tenté d'assimiler mon affaire à deux autres où il était question de pédophilie et d'abus sur adolescent. En fin du compte, **il a révélé sa manie de voir des agressions sexuelles partout, qui est bien celle de l'époque**. Je pense qu'il en a trop fait et que son acharnement est apparu en toute lumière. En une heure et demie de sa plaidoirie où le non-sens des arguments et de ses fantasmes morbides le disputaient à la mauvaise foi, on avait vraiment le sentiment qu'il avait parlé de quelqu'un d'autre,

d'un personnage construit de toutes pièces sur les psychoses actuelles de notre société. Les jurés ne se sont pas laissés prendre. Il ont répondu **un non clair et total sur tous les chefs d'accusation.** Ils ont tenu compte des faits: la personnalité de l'accusatrice selon **tous** les témoins (y compris les siens), une battante qui ne se laisse pas marcher sur les pieds, une personnalité gaie et enthousiaste, volontaire, amoureuse, rayonnante. Tout le contraire de son scénario de pauvre victime qu'elle



avait endossé. Ils ont pris en compte tous les témoignages qui la disaient heureuse avec moi, libre, consentante. Ils ont cité les lettres qu'elle m'avait écrites et que j'ai retrouvées par hasard - elle croyait que je n'avais plus rien d'elle et donc que je ne pourrais rien

prouver - lettres très explicites sur sa liberté de choix et son consentement amoureux. Ils ont relevé le fait qu'elle avait échoué aux Prud'hommes avant de mettre en place son accusation d'abus. De tout cela il ressortait avec évidence qu'elle avait eu le choix dans notre relation, qu'elle l'avait voulue et appréciée, qu'il y avait eu des sentiments réciproques, qu'elle avait les ressources psychologiques pour y renoncer si elle ne lui avait pas convenue. **L'acquittement prononcé est total. Il n'y a pas de bénéfice du doute, car il n'y a pas eu de doute.**

- D'accord, mais cela tu le clames depuis sept ans. Qu'est-ce que le procès a apporté de vraiment nouveau?

- Plusieurs choses. D'abord, comme je viens de le dire, ces manipulations du dossier et les tours de contorsionniste de l'accusation pour tenter de le rendre crédible. Par exemple au début de la première audience. Dans un procès d'Assises la

partie civile - l'accusatrice - est entendue en premier. Son avocate a tenté une manœuvre pour m'exclure de cette audience. Elle a prétexté que sa cliente était si traumatisée par moi qu'elle ne pourrait supporter de me voir, même pas d'entendre ma respiration. Ce sont ses mots. Elle voulait donc que je sois transféré dans une autre salle pendant que sa cliente déposerait. Elle arguait que ma présence n'était pas indispensable puisque je savais ce qu'elle allait dire et qu'il n'y avait donc rien de nouveau que je doive entendre pour y répondre par la suite. On croyait rêver: l'accusé n'a pas besoin d'entendre ce que l'accusatrice dit de lui. Mes avocats (Me Yaël Hayat, excellente, intelligente et intuitive, et Me François Canonica, brillant et très compétent, qui m'a défendu bénévolement) se sont bien sûr élevés avec force contre cette manipulation totalement illégitime. Le Président de la Cour n'a pas accédé à cette demande. Il a simplement accepté de me placer derrière un paravent. Je précise que par la suite elle a été présente aux audiences à deux bancs derrière moi sans paravent et sans en sembler perturbée.

- Quel était le but de cette manœuvre ?

- L'accusatrice avait probablement été coachée en vue d'apitoyer le jury. Le dossier était si faible et contradictoire qu'il n'y avait que sa parole pour tenter de gagner. Il fallait donc qu'elle touche le jury et pour cela qu'elle ait tous les accents de la sincérité. Le problème est que cette sincérité valait aussi à mon égard. En mon absence elle aurait pu tenir des propos invérifiables, mais en ma présence elle devait aussi être sincère à mon égard pour être crédible. C'est ainsi qu'elle a fait deux déclarations ahurissantes: "Il ne m'a pas violé, il ne m'a pas attaché au radiateur". Et aussi, concernant le plaisir qu'elle avait dans nos rapports intimes: "Je n'avais jamais connu cela, c'était le nirvana". Alors où était le viol et la souffrance qu'elle avait affirmé subir

Paroles d'hommes No 4

Responsables d'édition:

Yvon Dallaire www.option-sante.com
John Goetelen www.hommecible.com
Patrick Guillot www.la-cause-des-hommes.com.

Courriel: paroles.dhommes@yahoo.fr

dans sa plainte initiale? Evaporés... Tu connais beaucoup de femmes violées qui disent que c'était le nirvana? Elle s'est prise à son propre piège. Le procès a aussi révélé qui l'a aidée et soutenue à construire sa fausse accusation: **une amie qui avait des comptes à régler avec les hommes** et qui a écrit un premier document pour, disait-elle, classifier les accusations de la plaignante. Or, interrogée, elle a reconnu avoir sélectionné les propos, biaisant ainsi l'affaire dès le début. Ce document a ensuite servi de référence, la boule de neige était lancée, plus possible de l'arrêter. Sa plus proche confidente, celle qui la côtoyait tous les jours, avait déjà affirmé à l'instruction que l'accusatrice était heureuse, libre et totalement désirante de notre relation. A la barre elle a été plus loin. On a ainsi appris que mon ex ne lui avait jamais révélé la teneur de sa plainte. Elle l'a appris par la presse la veille du procès, et là elle s'est rendu compte de l'incohérence de l'affaire. Elle a été très ferme dans son témoignage, ajoutant que l'accusatrice lui avait dit au début: "Je veux juste être entendue, je vais retirer ma plainte".

- On a l'impression d'une hystérie qui s'empare de plusieurs personnes ! Il y a d'autres exemples ?

- Oui, **un médecin généraliste** qui se prend pour un psychiatre, ponte de la médecine des addictions, avait fait une attestation gravement abusive qui a pesé lourd dans le dossier. Son attestation reprenait **à son compte** les affirmations de la plaignante comme s'il avait été présent lors des faits. C'est bien sûr une **faute déontologique de base** et cela montrait à quel point elle a su pousser les gens à la faute. Je l'avais dénoncé aux instances de sa profession, et il a reçu une réprimande. Il l'a relaté

Un de plus...

Je suis un père, qui a été accusé faussement par la mère pour obtenir la garde exclusive en février 2004. À ce jour ce dossier est pas clos, la prochaine date de procès est le 4 juin 2008, à la cour municipale rue Gosford à Montréal. La mère, des policiers, des médecins, ainsi que les avocats et les procureurs de madame collaborent aux mensonges de celle-ci sans toutefois avoir de preuve. Mais au contraire, moi j'amène des preuves de ses fausses allégations et des fraudes des complices et les juges continue de d'accorder immunité et Impunité à madame et ses complices.

JACQUES CYR. 514-494-3718.

jacques.disney@videotron.ca

à la barre, ajoutant: "Je ne change pas un mot de mon attestation". Ainsi il se mettait une nouvelle fois hors la loi, bravant ses pairs, et confirmant son mépris total de sa propre déontologie. **Il avait sans doute une dent contre les naturopathes**, cela se sentait dans ses déclarations à l'instruction. Et comme si cette arrogance ne suffisait pas, il se plaignait d'avoir été dénoncé et me traitait de "quérulent psychiatrique", soit quelqu'un qui fait des procédures par trouble mental! **Comment peut-il encore être autorisé à pratiquer?** Je pense que le procès a révélé l'énorme gâchis de cette affaire qui aurait pu et dû être arrêtée bien plus vite si le travail de la justice avait été mené avec rigueur et dignité.

- Sept ans de procédures et de souffrances pour rien, donc. Est-ce que ce ne sont pas surtout les facteurs sociaux et idéologiques qui expliquent un tel gâchis ?

En effet, sept ans où l'on s'est acharné à salir ma vie et ma personnalité. Individuellement j'étais une cible facile. Naturopathe, pionnier dans mon domaine, j'avais fait bouger les lignes en me battant pour une meilleure reconnaissance des médecines douces. Cela n'a pas dû plaire à certaines parties de l'establishment. Je pense au corps médical en particulier. Et puis l'affaire du Temple solaire est encore dans les mémoires. On m'a assimilé au médecin fou Luc Jouret. Alors que toute ma philosophie et ma pratique de vie sont à l'opposé de toute démarche sectaire et de manipulation. On m'a collé une image préfabriquée. Sur le plan social, mon cas n'a rien d'exceptionnel, même si mon affaire est un peu un cas d'école tant elle est une compilation des dérapages possibles. Depuis Dutroux **les hommes sont systématiquement suspectés**. La moindre accusation se transforme en certitude pour la justice. La philosophie judiciaire semble être devenue: "Mieux vaut plein d'innocents en prison qu'un coupable en liberté". L'inversion de la charge de la preuve en est un symptôme majeur: dans les accusations comme la mienne, la partie civile n'a rien à prouver, on la croit a priori. **Cela est amplifié par toutes les campagnes et l'idéologie de la mouvance féministe extrémiste. Les hommes sont des brutes**, les femmes des victimes. Sur ce thème, toute dérive devient possible. Il ne faut plus chercher de rationalité, l'émotion et les préjugés ont intoxiqué la justice et une partie de l'opinion publique.

3ème congrès international de la condition masculine "Paroles d'hommes"

17-18 octobre 2008, Belgique.

Renseignements:

<http://www.relais-hommes.org/services/news/document-103.html>

et utiliser le formulaire en page Contact.

- Quel est ton état d'esprit aujourd'hui ? Celui d'un « gagnant » ?

- Celui d'un homme qui a passé et repassé sous un rouleau compresseur sans savoir pourquoi. **Ni gagnant ni perdant**, mais soulagé.

- Tout au long de cette épreuve, alors que d'autres choisissent de faire profil bas, tu as opté pour une attitude combative, publicisant l'affaire par ton livre et attaquant publiquement les juges incompetents. Qu'en penses-tu rétroactivement, et que conseilles-tu aux personnes dans la même situation ?

- Quand un homme est accusé comme moi, il est coupable par principe. Quoi qu'il fasse il aura toujours tort. Faites profil bas, et on vous verra coupable. Défendez-vous, ce sera encore un signe de culpabilité. Il n'y a ni issue ni attitude meilleure qu'une autre. Quand un juge vous a pris en grippe, ne croyez surtout pas que votre révolte, ou votre collaboration, vont le faire changer d'avis. **On est dans Kafka**. Tout sera toujours contre vous. C'est joué d'avance. **Je me sens justifié d'avoir fait front fermement et ouvertement**. Cela a peut-être aggravé mon cas car je devenais un ennemi à abattre, et non seulement un coupable idéal. Le Procureur a joué sur cette corde, décrivant ma grève de la faim et de la soif en prison comme un chantage et une manipulation. Il a lu des extraits de mon livre pour me salir auprès des jurés femmes. En particulier il a cité comme particulièrement agressif de ma part le surnom que j'ai donné dans mon livre à la première juge d'instruction: Naf-Naf. En fait quand il a cité ce surnom les jurés ont éclaté de rire! C'était raté pour lui. On sentait tellement sa volonté d'en faire trop et de m'abattre par tous les moyens. Donc en résumé, quelle que soit notre attitude elle sera toujours tournée contre nous.

N'attendez aucun espoir de la justice pendant l'instruction. Ne rêvez pas: **vous avez des ennemis sans pitié en face de vous, des prédateurs. Battez-vous**. Mais chacun fait avec sa nature, ses moyens, et selon les circonstances. Je ne peux encourager à faire comme moi, mais **je pense que plus il y aura d'hommes qui dénonceront cette justice misandre et cette hystérie anti-hommes, plus il y a de chances que cela change un jour**.

- Tu es libéré de ce poids, maintenant. Comment envisages-tu ta vie professionnelle, ta vie personnelle ?

- La priorité est de me retrouver en moi-même. Il y a pas mal à réparer. Mais je ne suis pas aigri ni amer. Je fais la part des choses. Professionnellement je ne sais pas comment je vais m'en relever. Mais il le faudra bien. Et après tout cela, j'ai aussi besoin de recul sur ma vie. Je vais écrire davantage et **communiquer mon expérience** de cette manière.

- Comment, enfin, cela va-t-il influencer sur ton engagement hoministe ?

- Je vais développer de nouveaux projets: coaching, soutien aux personnes accusées à tort. Et j'ai un projet de **site international sur les fausses accusations** pour lequel je cherche des financements. Je reste engagé car au-delà de mon cas personnel, la misandrie, le déni des pères, les fausses accusations, font partie d'une offensive visant à démolir les hommes dans notre société. **Je soutiendrai toujours les femmes contre l'injustice, mais je pense qu'il faut sérieusement s'occuper des hommes**. C'est tout un équilibre social, éducatif et philosophique qui en dépend.

Manifeste hoministe

Pour le lire:

http://www.la-cause-des-hommes.com/spip.php?article5&var_recherche=manifeste

http://www.hommecible.com/www.hommecible.com/paroles_d_hommes.html

Pour le signer: paroles.dhommes@yahoo.fr